

Direction Recherche Innovation Valorisation

Affaire suivie par : Véronique BOUDAUD

Tél : 04 76 74 31 06

Mél. : vpcr@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
de la commission de la recherche du conseil académique
de l'Université Grenoble Alpes**

Séance du jeudi 17 avril 2025

N° 39 CR 17.04.2025

L'an deux mil vingt cinq, le dix sept avril à quatorze heures, la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière dans l'amphithéâtre 7, Galerie des amphis du bâtiment Pierre-Mendes-France, sous la présidence de Monsieur Serge Slama, Président du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour : Motion proposée par les doctorant·e·s CGT/UEG/UNEF/Solidaires et les élu·e·s CGT sur les règles éthiques des partenariats de l'UGA

Président de séance : Serge Slama

Membres présents: Véronique Beaulande-Barraud, Cédric Clastres, Bérangère Deschamps, Carole Duboc, Sonia Kerfa, Guy Parmentier, Pascal Perrier, Bernard Tourancheau, Nassira Boudjada, Gwenaël Delaval, Marie Demeilliez, Olivier Gallot-Lavallee, Claire Rome, Emily Tubbs, Cécile Vanhaverbeke, Hervé Lerat, Benoît Rey, Coriandre Vilain, Moïra Courseaux, Jérémie Klein, Iris Fabry, Lucian Prejbeanu.

Membres représentés : Malika BASTIN-HAMMOU procuration à Bérangère Deschamps, Jocelyn Chanussot procuration à Emily Tubbs, Thierry GALLAY procuration à Carole Duboc, Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER procuration à Cécile Vanhaverbeke, Gaëlle DECHAMP procuration à Marie Demeilliez, Alexey EVSTRATOV procuration à Sonia Kerfa, Sarah Orsini procuration à Gwenaël Delaval, Stéphane SADOUX procuration à Cédric Clastres, Théo Abadie procuration à Iris Fabry, Manolis Perrot procuration à Moira Courseaux, Angélique SAILLET procuration à Jérémie Klein, Christian Bordas procuration à Lucian Prejbeanu.

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les décisions individuelles, de sa notification.

La Commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 17 avril 2025, est invitée à se prononcer sur l'adoption de la motion présentée en séance.

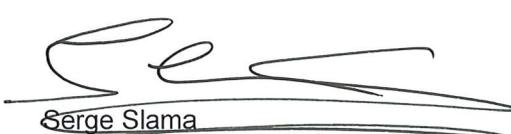
Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	23
Membres représentés	12
Nombre de votants	35
Voix favorables	23
Voix défavorables	11
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, l'adoption de la motion présentée en séance.

Fait à Saint-Martin-d' Hères, le 9 mai 2025

Le Président du Conseil académique



Serge Slama

Motion soumise à la Commission recherche du 17 avril 2025 sur la clarification des règles éthiques des partenariats de l'UGA dans le domaine militaire

Réunie le 17 avril 2025, la Commission recherche du Conseil académique de l'UGA constate que dans le cadre de certaines conventions, l'UGA a des partenariats avec des entreprises ou institutions liées à l'industrie de l'armement et développe des technologies duales qui, même si leur finalité est essentiellement civile, peuvent avoir des usages militaires.

Constatant que certaines de ces recherches ont été mises en cause par voie de presse.

La France, 2ème exportateur d'armes au monde¹, vend des armes et des biens à double usage (civil et militaire) à de nombreux pays. Ces exportations représentent environ un tiers du chiffre d'affaires de l'industrie de l'armement française².

Par des contournements du droit et des embargos ou le ré-usage de puces produites pour des appareils ménagers, des composants électroniques sont susceptibles de se retrouver dans des armes (drones militaires, guidage de missiles) dans des conflits où des violations du droit international (crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crimes d'apartheid, génocides) sont documentées³.

Soucieuse de préserver l'indépendance de la recherche scientifique, à l'égard notamment des lobbies industriels, mais aussi la liberté académique des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UGA dans un contexte de menace planétaire sur la paix, de renversement d'alliance et le développement de la recherche avec des finalités militaires dans une perspective de renforcer l'indépendance de la France à l'égard de puissances étrangères (Etats-Unis, Israël, etc.).

Soucieuse également de respecter le cadre légal régi aussi bien par les lois françaises mais également par les conventions internationales et européennes applicables à ces activités de recherche.

La commission recherche du CAC de l'UGA demande :

- La consultation par le Vice-Président Recherche du comité éthique et de déontologie de l'UGA pour avis afin de clarifier le cadre éthique et légal applicable en l'espèce ;
- L'adoption par les instances compétentes, notamment par les cotutelles, d'un cadre éthique exigeant et cohérent ;
- la transparence maximale sur les partenariats dans ce domaine, dans le respect des clauses de confidentialité.

¹ <https://www.sipri.org/media/press-release/2025/ukraine-worlds-biggest-arms-importer-united-states-dominance-global-arms-exports-grows-russian>

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Exportations_d%27armes_de_la_France#Part_des_exportations_dans_le_chiffre_d'affaires_de_l'industrie_militaire_fran%3C3%A7aise

³ "Statement of ICC Prosecutor, Karim A.A. Khan QC, on the Situation in Ukraine: Receipt of Referrals from 39 States Parties and the Opening of an Investigation", ICC, 2 mars 2022. <https://www.icc-cpi.int/news/statement-icc-prosecutor-karim-aa-khan-qc-situation-ukraine-receipt-referrals-39-states>

"Soudan. Généralisation des crimes de guerre avec des attaques aveugles et aussi délibérées contre la population civile – publication d'un nouveau rapport, AI, 3 août 2023, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/08/sudan-war-crimes-rampant-as-civilians-killed-in-both-deliberate-and-indiscriminate-attacks-new-report/>

"Israel's Crime of Extermination, Acts of Genocide in Gaza", HRW, 19 décembre 2024. <https://www.hrw.org/news/2024/12/19/israels-crime-extirmination-acts-genocide-gaza>